



PROCES VERBAL

Séance du 20 décembre 2022

Nombre de membres en En exercice : 19 Le 20 décembre 2022, à 20h00.
Présents : Le Conseil Municipal de la commune de Le Vignon-en-Quercy, dument convoqué le 16 décembre 2022, s'est réuni à la salle des mariages de la mairie des Quatre-Routes du Lot.
Votants :
Pour : **Sont présents** : Marielle ALARY, Pierre FOUCHÉ, Catherine LOUBIERE, Pierre LABANT, Christiane BOYER, Danielle MORINIERE, Anne LEYMAT, Pierre LEYMAT, Jean-Pierre RUARD, Valérie MEVOLLON-TALLIS, Magalie GERAUD
Contre : 0
Abstentions : 0

Excusée et représentée : Christian DAURAT, Louis BONNEVAL, Théo BELAUBRE

Excusés : Patrick FAURI, Nicole CASAGRANDE, Martine GARNIER

Absents : Cendrine CHANTEPIE, Jean-Paul BOURDET

Secrétaire de séance : Christiane BOYER

Ordre du jour

- Demande de DETR 2023 pour travaux de rénovation énergétique sur le bâtiment de l'école élémentaire des Quatre-Routes du Lot
- Changement de salle pour le conseil municipal pendant la période hivernale

Le quorum étant atteint, la séance débute à 20h05.

Mme Christiane BOYER est désignée secrétaire de séance.

Le compte-rendu du précédent conseil est adopté à l'unanimité

61-2022 Rénovation énergétique bâtiment de l'école élémentaire des Quatre-Routes du Lot
Plan de financement prévisionnel

Les élus de la commune de Le Vignon-en-Quercy souhaitent améliorer la performance énergétique du bâtiment de l'école élémentaire des Quatre-Routes du Lot. Un diagnostic a été réalisé par la Fédération Départementale d'Énergie du Lot (FDEL) et Quercy Energie. Il permet d'étudier différentes préconisations en vue de limiter les charges de fonctionnement et les impacts environnementaux liés à la consommation d'énergie, mais aussi d'améliorer le confort des occupants du bâtiment « école élémentaire ».

Cette étude est réalisée dans le cadre du Programme ACTEE (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique). Elle permet aux collectivités de répondre au cadre réglementaire imposant la rénovation énergétique des bâtiments :

- La loi de transition énergétique pour une croissance verte d'août 2015 donne pour objectif que tout le parc bâti français atteigne le standard « bâtiment basse consommation » d'ici 2050
- Le décret tertiaire fixe des obligations de réduction des consommations pour les bâtiments tertiaires d'une surface supérieure à 1 000 m² de -40%, -50% et -60% respectivement en 2030, 2040 et 2050.

Plusieurs scénarios ont été proposés, Mme la maire a retenu le 4

Travaux proposés	Investissements estimés
	€ HT
1. Remplacement des menuiseries	53 750.00€
2. Isolation des murs	53 100.00€
3. Isolation de la toiture	16 520.00€
4. VMC DF avec modulation de débit	25 000.00€
5. Amélioration du système de chauffage	3 568.00€
6. Amélioration du confort d'été	35 100.00€
TOTAL	187 038.00€
TOTAL (+15% aléas)	215 094.00€
MOE	25 811.00€
TOTAL	240 905.00€

Madame la Maire propose donc de solliciter des aides auprès de l'Etat (DETR), du Département (FAST) et de la région et d'adopter le plan de financement suivant :

	DETR 40 %	FAST 20 %	REGION 20 %	Participation Commune 20%	TOTAL
Travaux	96 362.00€	48 181.00€	48 181.00€	48 181.00€	240 905.00€

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal :

- Approuve les travaux envisagés
- Approuve le plan de financement ci-dessus
- Autorise Madame la Maire à signer les devis correspondants et tous documents nécessaires à l'aboutissement de ce dossier.
- Charge Madame la Maire de solliciter les subventions correspondantes auprès des différents organismes.

Votants : 14	Pour : 14	Contre : 0	Abstentions : 0
--------------	-----------	------------	-----------------

Marielle ALARY : le coût de l'audit s'élève à 400.00€, il a été réalisé par Territoire d'Energie Lot et Quercy Energie.

C'est le bâtiment le plus ancien de l'école élémentaire qui fera l'objet des travaux car c'est le plus ancien et le plus exposé au soleil

62-2022 Changement de salle du conseil municipal pendant la période hivernale

La commune de Le Vignon-en-Quercy a été créée en 2019, elle réunit les Quatre-Routes du Lot et Cazillac.

La salle du conseil municipal est à Lasvaux. Cette salle est très difficile à chauffer et compte tenu du contexte énergétique, nous souhaitons tenir les conseils municipaux dans la salle des mariages de la mairie ou dans la salle des fêtes des Quatre-Routes chauffées en permanence en période hivernale.

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide :

- Autorise de faire les réunions du conseil municipal à la mairie des Quatre-Routes à la salle de mariage

Votants : 14	Pour : 14	Contre : 0	Abstentions : 0
--------------	-----------	------------	-----------------

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H45.